

Pièces constitutives

Congé de maladie pour suivre une cure

OCTROI

- Courrier de saisine de l'autorité territoriale
- Imprimé de saisine
- Fiche de poste
- Courrier de demande de l'agent
- Courrier du médecin (généraliste ou spécialiste) justifiant la demande de l'agent et précisant la date de début et de fin de la cure
- Courrier du médecin (généraliste ou spécialiste) indiquant la pathologie de façon précise et détaillée (possibilité d'ajouter des documents médicaux), SOUS PLI CONFIDENTIEL
- Document(s) justifiant(s) la cure (réservation, accord de la CPAM)
- Dernier procès-verbal du Conseil Médical, le cas échéant

Pour toute demande de congé de maladie pour suivre une cure, nous vous conseillons de contacter le secrétariat de la formation restreinte du Conseil Médical Départemental.